Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt (PPRIF)

Commune de Marseille

Approuvé par Arrêté Préfectoral du 22 mai 2018

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Planche 4
Secteur VI (11ème et 12ème arr.)

Types de zone

- Rouge : R
- Rouge : R* "projets à définir"
- Bleue : B1
- Bleue : B1^{d} "débroussaillement à 100m"
- Bleue : B2
- Bleue : B2^{d} "débroussaillement à 100m"
- Bleue : B3
- Bleue : BL "Bleue Luminy"

Limite de parcelles

N

Echelle : 1 / 9 000 ème
Format A0

0 250 500 m

Réalisation : Agence MTDA, Avril 2018
Sources : IGN SCAN25, DGFIP Millésime 2017